

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 33 (2006)
Heft: 134

Artikel: Les fédérations cantonales
Autor: Meyer, Placide / Pannatier, Gisèle / Guey, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-244962>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

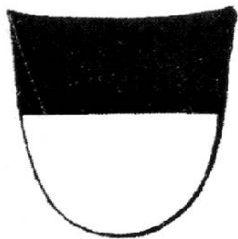
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES FÉDÉRATIONS CANTONALES

Placide Meyer (FR), Gisèle Pannatier (VS),
Pierre Guex (VD), Maurice Jobin (JU)



La Société cantonale des amis du patois fribourgeois.
La Chochiètâ fribordzêre di j'êmi dou patê.

Sa fondation remonte à 1960. La société a pour but la défense du patois fribourgeois par la parole, l'écrit, l'image et le chant, ainsi que par tous les autres moyens appropriés (art. 3 des statuts).

Elle est composée de personnes morales qui sont les amicales régionales; celles-ci, tout en faisant partie de la société cantonale, gardent toute leur indépendance pour la gestion de leurs affaires.

L'assemblée générale est l'organe suprême de la société; elle siège ordinairement tous les deux ans.

Le comité est composé de sept membres : Placide Meyer à Bulle, président; Michel Marro à Villarimboud, vice-président; Joseph Oberson à Marly, secrétaire général; Robert Kolly à Onex, secrétaire adjoint et caissier; Marie-Thérèse Fragnière à Sorens, Gérard Genoud à Châtel-St-Denis et Irénée Braillard à Bulle, membres. (Ce dernier, sous réserve de la décision de la prochaine assemblée du 20 octobre 2006, appelée à remplacer un membre récemment décédé).

La société est composée de 6 amicales régionales qui regroupent 1211 membres :

- *Intrè No*, Fribourg et environs, 232 membres; Joseph Oberson à Marly, président,
- *Lè Yèrdza*, district de la Glâne, 150 membres; Jean-Louis Thorimbert à Massonnens, président,
- *Lè Patêjan de la Grevire*, district de la Gruyère, 584 membres; Joseph Comba, président,
- *Lè Takounè*, district de la Veveyse, 163 membres; Rose-Marie Dévaud à Châtel-Saint-Denis, présidente,
- *Lè Grahyà dè Lojena*, Lausanne et environs, 22 membres; Suzanne Monney, à Lausanne, présidente
- *Intrè No*, Lancy/Genève, 60 membres; Robert Kolly à Onex, président.

Lors de la prochaine assemblée générale, le comité proposera quelques modifications des statuts : le remplacement de l'assemblée générale par une assemblée de délégués et, plus important, le passage de l'assemblée bisannuelle

à un rythme annuel. En effet, le comité a estimé qu'il y aura beaucoup de décisions à prendre, dans les années à venir, dans le domaine de la promotion de notre patois, donc en matière financière.

Pour mémoire, mais surtout par reconnaissance pour la mission accomplie, la société cantonale a dû enregistrer, il y a quelques mois, la dissolution de l'amicale qui opérait dans la région de Vevey - Montreux - Le Chablais, *le Botyè a Tobi*. (*L'Ami du patois* no 133, p. 17)

Les activités de ces amicales sont variées : *Intrè No* de Fribourg, *Lè Yèrdza* de la Glâne et *Intrè No* de Genève sont actives dans la promotion du patois par le chant (chœur mixte).

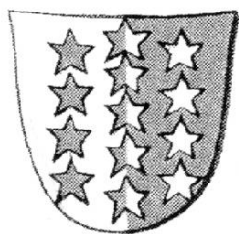
Intrè No de Fribourg, *Lè Patêjan de la Grevire*, *Lè Takounè* de la Veveyse et *Intrè No* de Genève mettent en scène très régulièrement des pièces de théâtre en patois. Toutes les amicales organisent des veillées ou des après-midi de patois pour leurs membres; on y lit, on y conte, on y chante, on y échange, on y apprend ou découvre du vocabulaire; on se corrige aussi dans une ambiance toute fraternelle. *Lè Patêjan de la Grevire* et *Lè Takounè* se préoccupent de la relève en donnant des cours de patois dans des écoles.

Le comité cantonal a mis en œuvre l'édition d'un nouveau dictionnaire ainsi que d'un ouvrage qui regroupera les meilleurs travaux présentés lors des différentes fêtes interrégionales.

Par souci de simplification, *L'Ami du Patois* mentionne les quatre Fédérations. Cependant les dénominations correctes sont les suivantes :

- Fédération des Patoisants du Canton du Jura (FPCJ),
- Société cantonale des Amis du Patois fribourgeois,
- Fédération cantonale valaisanne des Amis du Patois,
- Association Vaudoise des Amis du Patois (AVAP).

Appel aux lecteurs. En décembre, *L'Ami du Patois* sera consacré aux **archives sonores du patois**. Vous avez enregistré des patoisants? Vous avez été enregistrés en tant que témoins? Partagez votre expérience avec les lecteurs.



La Fédération cantonale valaisanne des Amis du Patois

La Fédération cantonale valaisanne a célébré son 50^e anniversaire en 2004. En effet, c'est le 3 octobre 1954 que des personnalités fermement convaincues de la richesse intrinsèque du patois et conscientes de l'importance de la langue dans la définition de l'identité personnelle et collective, mais inquiètes d'assister à sa disparition progressive, ont décidé de s'engager pour le maintien du patois. Elles ont fondé *la Fédération cantonale valaisanne des Amis du Patois*. Joseph Gaspoz, alors président de la Fédération cantonale des costumes, en fut le premier président. Ainsi, c'est en lien avec la défense des costumes locaux que s'organise le mouvement patoisant en Valais.

Dès l'origine, le mouvement a pu s'appuyer sur des personnalités marquantes, comme Rose-Claire et Ernest Schüle, le Père Zacharie Balet, Émile Dayer, actuel président d'honneur de la Fédération, Albert Copex ou Adolphe Défago. Puis, d'autres ont pris le relais, en particulier, Jean-Baptiste Massy, Gisèle Pannatier, Marguerite Filliez, Philippe Carthoblaz œuvrent activement au niveau cantonal. Le succès relatif de la Fédération cantonale repose sur toutes les personnes qui, dans chaque localité, s'efforcent de contribuer efficacement à la vie du patois.

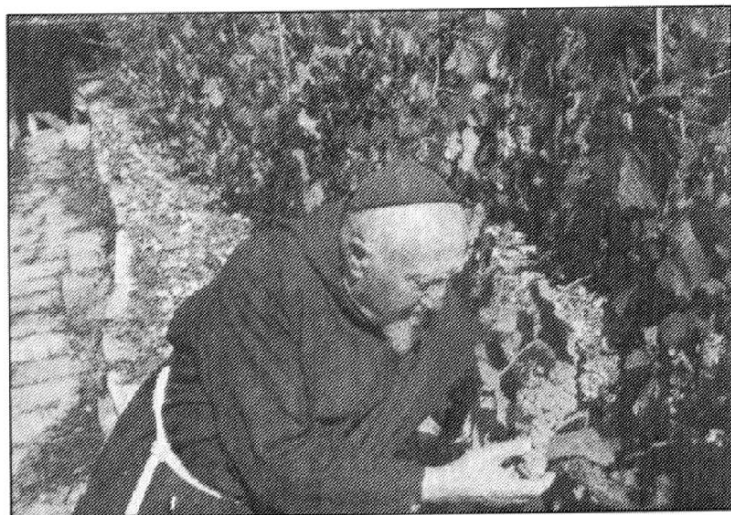
Activités

Le mouvement de défense et de maintien du patois se propage au niveau local. Dans les villages, des sociétés de patoisants se fondent et développent de multiples activités pour conserver le patois local.

Le genre théâtral est rapidement devenu un lieu privilégié de l'expression patoise, puisque c'est le mode d'expression qui coïncide le mieux avec l'oralité. Les tournures patoises s'y prêtent tout naturellement. Le registre comique alimente ainsi la veine de prédilection du patois. Un grand nombre de saynètes et de pièces, aujourd'hui encore dispersées, ont été écrites, traduites,

jouées et applaudies dans les différentes localités.

Le chant constitue le deuxième genre bien représenté dans l'illustration de nos patois. Des auteurs et des compositeurs ont



Père Zacharie Balet (1906-1999), de Grimisuat. Premier coordinateur valaisan pour *L'Ami du Patois*. Vendanges 1989.

élaboré un répertoire riche et varié, par exemple dans les sociétés d'Héremence, de Randogne ou de Bagnes. Des publications comme *A la Rapiri* ou *Paroles et Musiques* révèlent la qualité de cette production.

Le problème de la graphie du patois a longtemps préoccupé les patoisants. Sans que le système graphique soit vraiment codifié, on s'est tout de même orienté vers une graphie phonétique, proche des habitudes de l'orthographe française.

Défendre le patois, c'est aussi le diffuser auprès de ceux qui le connaissent peu ou pas. Il convient dès lors d'enseigner le patois et d'organiser des cours pour approfondir les connaissances. L'apprentissage a donné lieu à diverses publications à vocation didactique dont, en 1990, l'ouvrage de la Fédération préparé sous la direction d'Ernest Schüle : *Predzin patoué, 41 leçons de patois valaisans*.

Membres

Lors du recensement fédéral effectué en l'an 2000, 6'202 personnes en Valais ont indiqué le patois comme étant l'une de leurs langues parlées. Aujourd'hui, dans la quasi-totalité des villages du Valais romand, on peut rencontrer des personnes capables de s'exprimer en patois. Toutefois, ce n'est que dans la commune d'Évolène que le patois est encore transmis comme langue maternelle dans quelques familles.

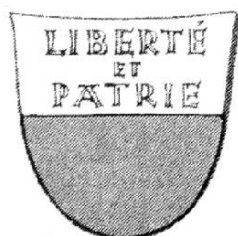
La Fédération regroupe actuellement 21 sociétés affiliées et une cinquantaine de membres individuels. Les sociétés de Lausanne et de Vevey ne participent plus aux activités de la Fédération. En raison de la diminution des effectifs de locuteurs patoisants, certaines sociétés sont devenues peu actives dans le domaine du patois, mais la Fédération est fière de compter une douzaine de sociétés très engagées.

Isérables	<i>Les Bedjuis</i>	
Genève	<i>La Comona Valèjana</i>	1954
Savièse	<i>Costumes & Patois</i>	1955
Chermignon	<i>Lè Partichiou</i>	1956
Randogne	<i>Lè Mayintson</i>	1958
Lausanne	<i>Le Consortadze dè Patoèzan</i>	1962
Vissoie	<i>Patoisants & Costumes</i>	1962
Nendaz	<i>La Chanson de la Montagne</i>	1971
Héremence	<i>Lè Tsaudric</i>	1972
Conthey	<i>A Cobva</i>	1975
Montana	<i>Lè Réchettes</i>	1975
Liddes	<i>I Pèca fâve</i>	1977
Sierre	<i>Amicale des Patoisants</i>	1977
Fully	<i>Li Brëjoyoeü</i>	1978

Bagnes	<i>Y Fayerou</i>	1979
Praz-de-Fort	<i>Li Tsevray</i>	1983
Nendaz	<i>I Cobla du Patoué</i>	1984
Vevey	<i>La Remointse</i>	1984
Ayent	<i>Les Patoisants</i>	1986
Chamoson	<i>O Bareillon</i>	1986
Champlan	<i>Lè Brinti</i>	1986
Salvan	<i>Li Charvagnou</i>	1994
Troistorrents	<i>Lous Tré Nant</i>	1994

L'essentiel de l'activité patoisante en Valais se déroule au sein de ces sociétés créées entre 1954 et 1994. Effectivement, les patois valaisans sont si différenciés que le sentiment d'identité se définit souvent dans les limites locales. Par exemple, des variations phonétiques ou lexicales distinguent clairement le patois de deux communes voisines.

C'est en organisant des manifestations publiques, des soirées théâtrales, des cours souvent en lien avec l'université populaire et en s'occupant de publications en patois ou de dictionnaires patois-français, en réalisant des documents oraux que les diverses sociétés locales réussissent à maintenir et surtout à cultiver l'intérêt pour le patois.

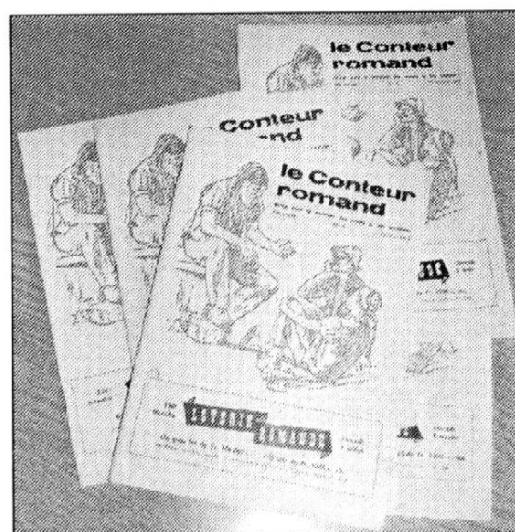


L'Association Vaudoise des Amis du Patois (AVAP)

L'histoire de l'Association Vaudoise des Amis du Patois est inséparable de celle du *Nouveau Conteur Vaudois*, qui, dès 1947, reprit le flambeau du *Conteur Vaudois* disparu en 1938.

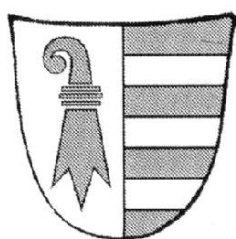
En effet, les animateurs de ce périodique convoquaient cha-

que année ses lecteurs à une rencontre de patoisants au Comptoir suisse de Lausanne. Cette initiative suscita la naissance de rencontres régionales d'amis du vieux langage. On vit alors la naissance un peu dans toutes les régions du canton d'amicales sous l'impulsion surtout de M. Oscar Pasche qui ne se lassait pas de parcourir le canton pour maintenir notre patois. Suite aux rencontres du Comptoir, il fut décidé de créer une association regroupant toutes les personnes intéressées. L'Association Vaudoise des Amis du Patois n'est pas à proprement parler une



Du *Conteur Vaudois* au *Conteur Romand* édité entre 1956-1968.

fédération des amicales régionales. Il faut la considérer au départ comme une aide offerte à ces groupes locaux. Sa constitution officielle avec statuts et comité remonte au dimanche 24 mai 1953, jour de Pentecôte, lors d'une assemblée à Savigny. Cinquante-trois ans ont passé. Les amicales d'alors se sont éteintes par le décès des derniers locuteurs. Seule subsiste celle de Savigny-Forêt, forte d'une centaine de membres. Ces deux groupements se partagent les tâches. La collaboration est aisée, les membres du comité de l'AVAP font tous partie de l'Amicale. À l'AVAP revient l'organisation du «Concours Kissling» et du concours interrégional, la rédaction et la publication du «Conteu» que nous avons voulu à 75% en patois, l'organisation du cours de patois, la relation avec le Glossaire, avec la Fédération interrégionale et avec *L'Ami du Patois*.



La Fédération des Patoisants du Canton du Jura (FPCJ)

La FPCJ est composée de trois amicales.

- L'Amicale des patoisants Vadais (district de Delémont), avec 23 membres, présidée par Marie-Madeleine Oriet domiciliée à Vicques.
- L'Amicale des patoisants *Le Taignon* (district des Franches-Montagnes), avec 200 membres, présidée par Rose-Marie Salzmänn domiciliée aux Genevez. Avec une chorale de 30 personnes.
- L'Amicale des patoisants d'Ajoie et du Clos-du-Doubs, *Les Aidjolats* (district de Porrentruy), avec 560 membres et une chorale de 40 personnes, présidée par Madeleine Racordon domiciliée à Alle.

La FPCJ est présidée par Maurice Jobin d'Alle, originaire de Pleujousse (La Baroche) en Ajoie et né en 1946. Dans la rubrique LES NOUVEAUTÉS sont présentés le Glossaire de Mme Oberli et le CD récemment produit par les *Aidjolats*.



Amicale des Patoisants
d'Aïdjoûe
èt di Chôs di Doubs